Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux
Québec

AVIS AUX FABRICANTS DE MÉDICAMENTS

DATE : **Le 12 mai 2011**

OBJET : **Hausse de prix 2011 et respect du meilleur prix au Canada**

Au Québec, l'une des exigences réglementaires contenues dans l'engagement d'un fabricant reconnu est d'offrir au régime général d'assurance médicaments le meilleur prix consenti à tout régime provincial d'assurance médicaments au Canada.

En raison de la situation très particulière qui prévaut en ce moment à l'échelle canadienne au regard de la gestion des demandes de hausse de prix, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a constaté qu'un certain nombre de demandes ne respectaient pas cette exigence pour la mise à jour de la liste du 1er juin 2011.

Dans ce contexte, il a été décidé de maintenir exceptionnellement ces demandes à l'étude pour une vérification du prix canadien au plus tard le 1er août, soit 60 jours avant la mise à jour du 1er octobre 2011. D'ici là, les produits demeureront inscrits à la liste au prix actuel.

Pour toute information supplémentaire concernant les demandes relatives aux prix, vous pouvez communiquer avec monsieur Julien Baril ou monsieur Sébastien Robitaille au 418 643-3140.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Carole Marcotte

1195, avenue Lavigerie
1er étage, bureau 100
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418 643-3140
Télécopieur : 418 646-8349
inesss@inesss.qc.ca